



Sujet sur un mariage d une personne a nationalité française

Par **Mimie Marie**, le **18/01/2017** à **04:46**

Bonjour,rnrnPuis-je savoir quelles sont les démarches à faire pour un mariage vu que j'ai la nationalité française et que je suis sur le point de me marier y en a qui disent je dois attendre beaucoup si je me marier ici a Oran y en a qui disent j ai pas droit c est pour ça je voudrais avoir un peu d information de votre partnrnrnmerci de m avoir lu accepter de ma part tout mes salutations distingué.

Par **morobar**, le **18/01/2017** à **08:20**

Bjr,rnPour se marier "ici à Oran" il faut contacter le consulat français à Oran.rnIl indiquera les démarches à accomplir et entre autres l'obtention du CCM, document très important pour faire enregistrer le mariage à l'état civil français.